



Interview de Mme Dominique Derval, cogérante des Transports S.DERVAL



Dominique Derval présente la société TSD Transport Serge Derval : <http://www.transports-serge-derval.com/>

Créée en 1962 à Chalonnes sur Loire, par Serge et Monique DERVAL avec un seul véhicule spécialisé dans les transports volumineux, la société s'installe en 1972 à Saint Martin du Fouilloux. En 2010 elle adhère à la charte CO2 de l'ADEME et fait partie, en 2015 des 14 entreprises pilotes obtenant le Label Objectif CO2 de l'ADEME. Pierre Alexandre Derval est aujourd'hui, avec son épouse Dominique, le gérant de l'entreprise.

En 2016, l'entreprise compte 37 camions-remorques et 43 conducteurs.

Quand et comment la société a-t-elle fait le lien entre la consommation de carburant et les préoccupations environnementales ?

Nous avons hérité d'un savoir-faire et d'un souci constant de l'optimisation logistique. Il faudra attendre 2008 et le programme Objectif CO2 pour donner de la lisibilité à nos actions.

La Charte Objectif CO2 nous a aidés à mieux nous structurer et à anticiper le contrôle de gestion, grâce à la remontée quotidienne de données opérationnelles permettant le suivi et la maîtrise de nos indicateurs et le pilotage de nos services.

Quelle est l'implication de la part des collaborateurs de l'entreprise ?

Cette gestion quotidienne oblige à l'amélioration continue et à la performance de tous. Aujourd'hui nous essayons de donner un sens « CO2 » à chacune des missions, que ce soit la conduite, les rendez-vous clients, les chargements, les gestions de tournées,... Nous impliquons ainsi nos clients à travers des solutions innovantes : par exemple nous avons permis à l'un d'eux de passer de 50 à 10 camions par jour et de réduire ses litiges grâce à l'optimisation et au groupe Astre, et le discours environnemental a clairement fait pencher la balance.

Aujourd'hui vous faites partie des 14 1ères entreprises françaises labellisées Objectif CO2 : est-ce que cela change quelque chose ?

Après plusieurs années et surtout grâce au travail des équipes et à la confiance de nos clients, nous avons atteint le niveau de performance exigé pour obtenir le Label Objectif CO2.

Ce Label est LA reconnaissance nationale qui valorise positivement nos efforts, nos résultats et nous oblige à tendre vers la Performance et l'Efficacité.

La société fait partie du groupement Astre, au sein duquel vous êtes surnommée « Madame CO2 » : pourquoi ?

Depuis quelques années, j'ai la chance de pouvoir participer aux congrès ASTRE, au cours desquels j'explique le programme Objectif CO2, notre engagement et nos résultats d'un point de vue opérationnel et commercial. Cela m'a valu le surnom de « Madame CO2 ». Il y a un vrai changement positif dans la prise de conscience et l'action.

En créant ASTRE Environnement, le groupement propose un accompagnement dans la démarche Objectif CO2, notamment la labellisation, et dans la transition énergétique, bien entendu avec le soutien de l'ADEME et de l'AFT.



Vous êtes très engagée sur le sujet : est-il difficile d'en parler à d'autres entreprises qui n'ont peut-être pas les mêmes préoccupations ?

J'entends régulièrement des arguments comme « Je n'ai pas attendu pour économiser du carburant », mais contrairement à ce que l'on peut penser, le programme de l'ADEME ne nous explique pas comment nous devons travailler mais nous aide, en optimisant et en structurant, à réduire la consommation de notre parc et nos émissions de CO2 : ceci contribue à améliorer l'efficacité énergétique du transport et à préserver l'environnement.

Si vous aviez un vœu à formuler qui concerne en même temps le monde du transport et le CO2 ?

J'aimerais que le programme Objectif CO2, notamment le Label, concoure à donner une image forte et positive au monde du transport.

Bulletin d'information Garrutik

Nicolas Rogier

nrogier@garrutik.com



Rédaction

[Pour vous désabonner](#)



Gil Doat

gdoat@garrutik.com